



50
ANS

Au service des peuples et des nations.

Rapport bi-annuel

2014 - 2015

BENIN

CREDITS PHOTOS

Couverture : Giacomo Pirozzi/PNUD Bénin

Page 12 ; 14 ; 16 ; 21 ; 26 ; 30 ; 32 ; 34 ; 35 ; 42 ; 45 : Giacomo Pirozzi/PNUD Bénin

Page 8 ; 9 ; 18 ; 20 ; 24 ; 31 ; 37 ; 38 ; 41 ; 44 ; 46 : Elsie Assogba/PNUD Bénin

Page 22 : Isidore Agbokou/PNUD Bénin

Page 25 : Paul Douakoutché/PNUD Bénin

Page 28 : Felicien Gohoungou/PNUD Bénin

Page 32 : Eric Godahoué/PVNU

Page 36 : Yves Menard /PNUD Bénin

CONCEPTION GRAPHIQUE : Pacôme Assédé

IMPRESSION :

Programme des Nations Unies pour le développement au Bénin

© PNUD Bénin, Juin 2016



Rapport bi-annuel

2014 - 2015

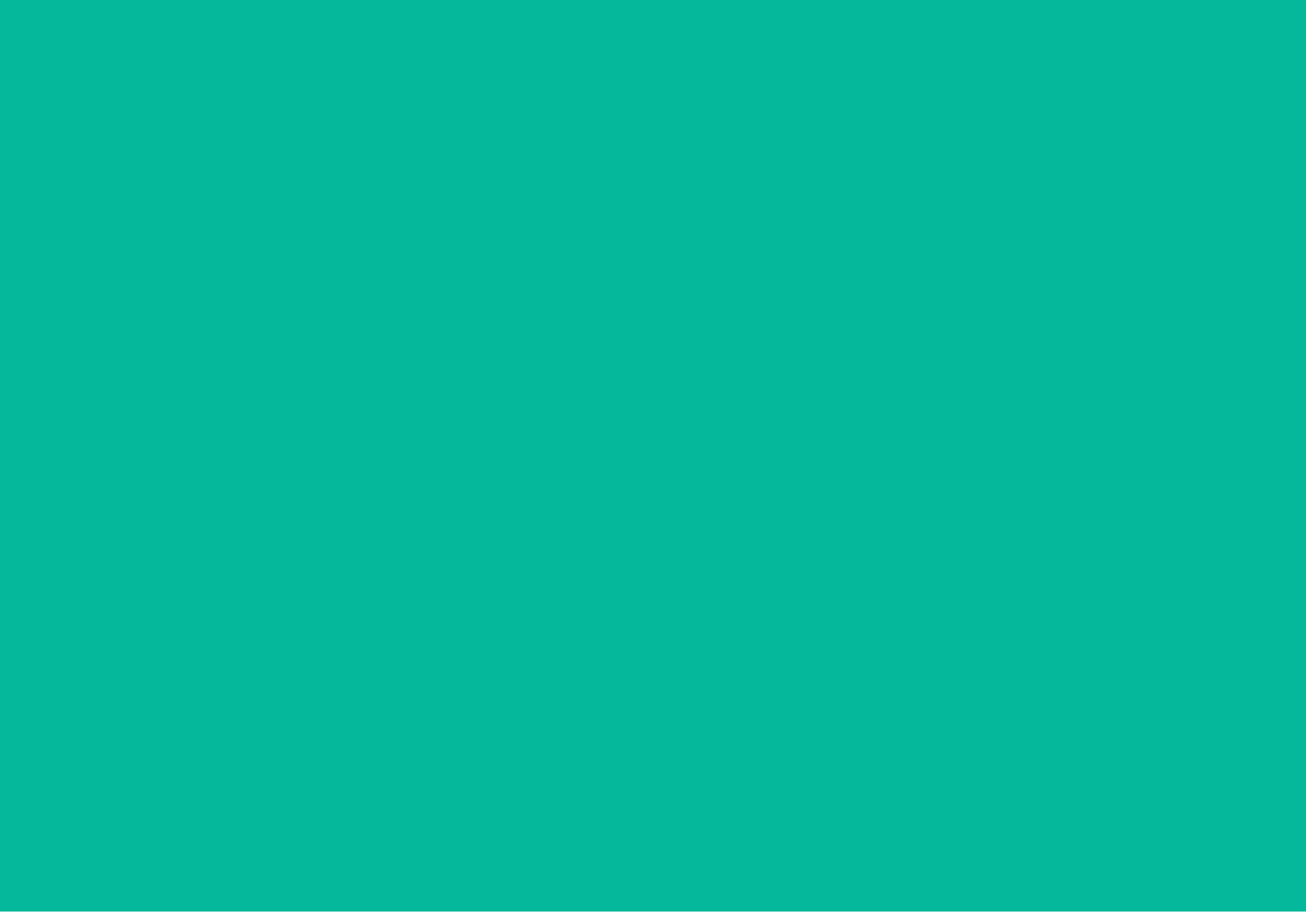
BENIN

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ABeGIEF	Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
CCAD	Cellule de Coordination de l'Aide au Développement
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENA	Commission Electorale Nationale Autonome
CSPEF	Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers
DGPD	Direction Générale des Politiques de Développement
DGRE	Direction Générale de la Réforme de l'Etat
DGSPP	Direction Générale de Suivi des Projets et Programmes
EMICoV	L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages au Bénin
EPU	Examen Périodique Universel
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
HACT	Harmonized Account Cash Transfer
IDH	Indice de développement humain
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
LOLF	Loi organique relative aux Lois de Finances
MAEP	Mécanisme d'Auto évaluation par les Pairs
MEFPD	Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
MICS	Enquête à indicateurs multiples
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMGC/OSC	Projet d'Appui à la Promotion du Mécanisme de Gouvernance Concertée et d'Appui aux Organisations de la Société Civile
PARCMAN	Projet d'Appui au Renforcement des capacités et à la Modernisation de l'Assemblée Nationale
PCIA	Plan de Contingence Inter-agences
PCN	Plan de contingence national
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SRV	Services des Relations avec les Usagers
UNDESA	United Nations Department of Economic and Social Affairs
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE NATIONAL	9
ACCÉLÉRATION DES PROGRÈS VERS LES OMD ET ADOPTION DE MODES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accélération des progrès vers les OMD 13 ■ Adoption de modes de développement durable 15 	
RENFORCEMENT DE SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE INCLUSIFS ET EFFICACES	25
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réformes administratives et institutionnelles 25 ■ Renforcement des capacités des acteurs pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes 27 ■ Appui à l'Assemblée Nationale et aux autres institutions en charge du contrôle de l'action publique 27 ■ Appui aux Organisations de la Société Civile (OSC) 28 ■ Gouvernance locale et gestion des communes 28 ■ Dialogue social, promotion de la paix et de la sécurité 29 ■ Accès des populations notamment les plus vulnérables à la justice dans les communes 32 	
PROMOTION DE L'ÉGALITÉ GENRE	35
PARTENARIAT ET APPROCHE OPÉRATIONNELLE	39
LES RESSOURCES	41
LE PNUD ET LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES	43
PERSPECTIVES	47



AVANT-PROPOS

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aura contribué de manière particulière de 2014 à 2015 aux efforts du Bénin pour son développement. En effet, l'année 2014 a marqué la première année de mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) sur la période 2014-2018. Le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF), dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont œuvré pour l'accélération des progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015.

Le Bénin a aussi contribué à l'échelle continentale et mondiale à la réflexion sur l'agenda du développement post-2015 et les Objectifs du Développement Durable (ODD), qui définissent désormais les orientations pour les quinze prochaines années.

L'évaluation des OMD révèle qu'en dépit des progrès enregistrés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement, des défis demeurent en matière de réduction de la pauvreté. C'est tout à l'honneur du Gouvernement d'avoir pris l'initiative d'organiser, en juin 2014 à Paris, une Table Ronde pour le financement de projets structurants en vue d'accélérer la croissance économique et d'atteindre le taux de croissance de 8% nécessaire pour réduire la pauvreté. Il est à saluer également le plan d'actions 1000 jours pour booster les progrès vers les OMD.

Si l'année 2014 a été caractérisée au Bénin par quelques ébullitions au plan politique, elle a toutefois été une occasion de plus de montrer qu'une approche concertée impliquant toutes les parties prenantes et la médiation étaient vitales au renforcement de la confiance et à l'amélioration de la qualité du dialogue entre les institutions, le secteur privé, le public, les OSC et les communautés. Depuis 1990, le Bénin s'est toujours distingué par son attachement à la paix et aux valeurs démocratiques. Ces acquis en matière de gouvernance démocratique se renforcent au vu du déroulement pacifique des élections législatives, et celles municipales, communales et locales qui se sont déroulées en 2015.

Pour garantir l'atteinte des objectifs de développement, qu'il s'agisse des OMD ou des ODD, les institutions, les organisations de la société civile (OSC) et les communautés, doivent pouvoir s'appropriier les projets soutenus par les partenaires au développement, dont le PNUD. C'est à cet effet que nous avons entrepris des réformes pour une meilleure appropriation et une responsabilisation plus accrue de la partie nationale dans la mise en œuvre des projets de développement. En 2014, la partie nationale a pris une part croissante au processus de mise en œuvre des projets/programmes de développement, tant en termes de financements qu'en termes de gestion et pilotage desdits projets/programmes. Ce mode de fonctionnement commence à porter ses fruits, et nous nous engageons à soutenir les efforts en ce sens. Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements au Gouvernement du Bénin pour sa confiance renouvelée envers le PNUD.

Je saisis également cette opportunité pour remercier les partenaires nationaux, ministères et directions techniques avec lesquels nos équipes travaillent au quotidien, pour leur engagement remarquable dans la mise en œuvre des projets.

Enfin, je souhaiterais remercier très sincèrement les partenaires techniques et financiers et plus particulièrement, l'Union européenne et le Japon, d'avoir mis à la disposition du PNUD les ressources nécessaires pour nous permettre d'apporter des changements significatifs dans la vie des populations béninoises. Leur contribution est très appréciée et j'espère que nous pourrions approfondir ces partenariats fructueux à l'avenir.




Rosine Sori-Coulibaly
 Représentant Résident du PNUD

Les femmes représentent 51,2% de la population béninoise (RGPH 4)



CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE NATIONAL

La vitalité démocratique du Bénin connaît un rayonnement international depuis la conférence nationale de février 1990 et a été marquée par la tenue régulière des élections et un fonctionnement relativement satisfaisant des institutions démocratiques.

En 2015, deux élections (législatives et locales) ont été organisées dans des conditions acceptées par toute la classe politique. Le nouveau Parlement est dirigé par une personnalité issue de l'opposition. A la suite de l'installation de la nouvelle législature, un nouveau gouvernement a été formé. La proportion de femmes élues et nommées demeure faible (25% au Gouvernement, 8,43% au Parlement et 4,80% dans les Conseils Communaux).

La croissance économique a atteint un taux de 5,2% contre 6,5% en 2014. La dynamique de la

population reste soutenue à 3,5% d'autant plus que la courbe à long terme de fécondité est remontée à 5,7 (Indice Synthétique de Fécondité). Le pays maintient ses performances en termes de stabilité macroéconomique avec un déficit budgétaire contenu à 3,1% en 2015. Le taux d'investissement public représente plus de 30% du budget de l'État en 2015. L'inflation reste maîtrisée à moins de un (01) pourcent de progression. L'entrée en vigueur du TEC de la CEDEAO en janvier 2015 n'a pas encore fait l'objet d'évaluation de son impact sur l'économie et les recettes douanières.

Ces évolutions positives sur le plan macroéconomique et politique n'ont pas induit de changement fondamental dans le niveau de développement du Bénin qui demeure classé parmi les pays à faible niveau de développement. En effet, l'indice de développement humain (IDH) enregistré



Transport de produits vivriers destinés à la commercialisation dans la commune de Banikoara

Une jeune femme peulh vendant du lait de vache

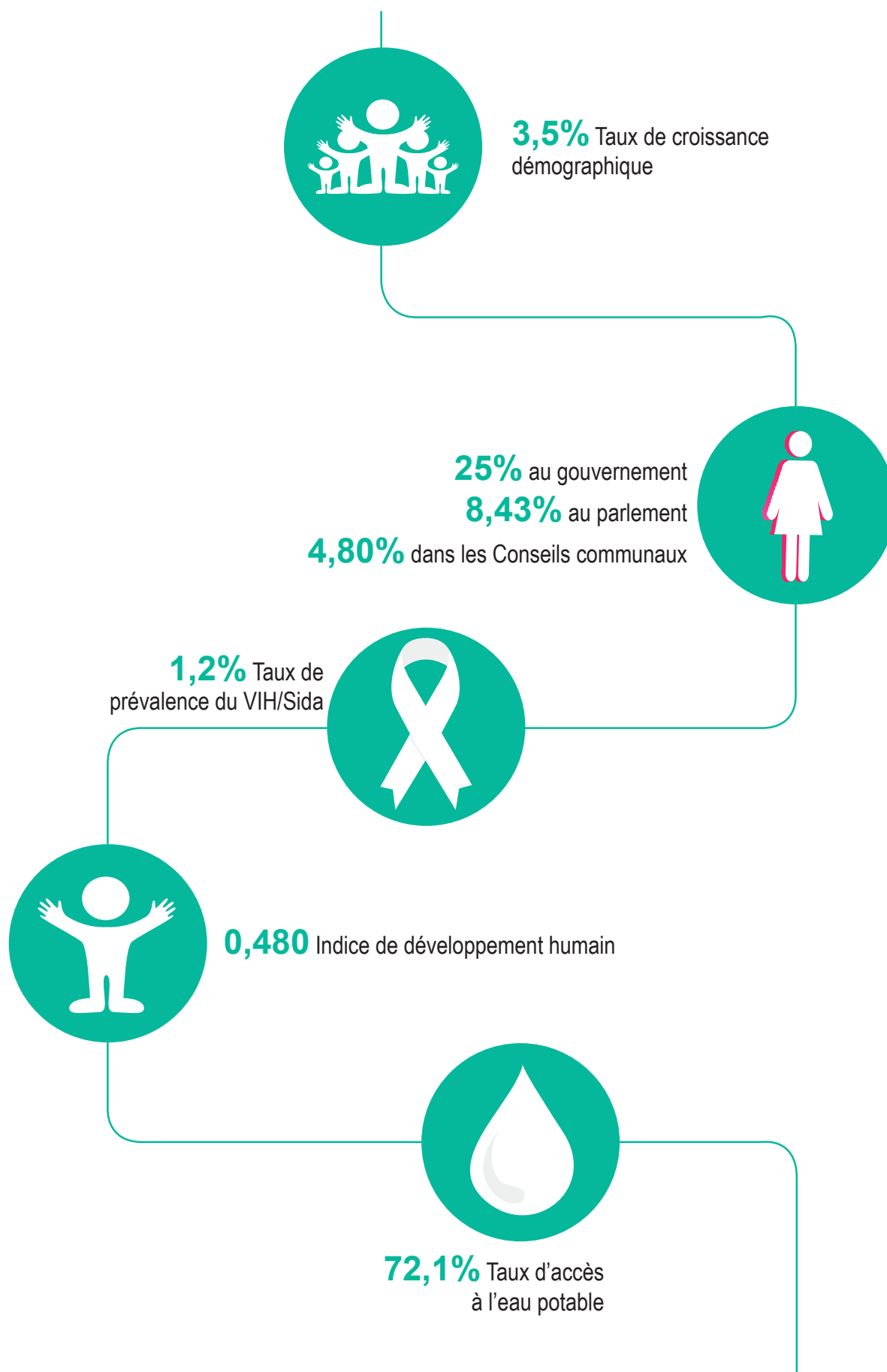


par le Bénin, en 2014, s'élève à 0,480 contre 0,476 en 2013 ; ce qui demeure en deçà de la moyenne de 0,518 pour l'Afrique subsaharienne. L'amélioration de l'IDH résulte des performances dans le domaine de la santé et de l'éducation. On observe notamment : un taux net de scolarisation de 74,9% (d'après MICS 2014) contre une cible OMD 2015 de 100%, avec un rapport filles/garçons dans le primaire de 90% pour une cible OMD de 100% ; une prévalence du VIH/sida de 1,2% en 2015 ; un taux d'accès à l'eau potable qui est de 72,1% proche de la cible OMD 2015 de 75%. De même, l'espérance de vie a progressé de 12,3 ans entre 1980 et 2015.

Du point de vue de la gouvernance économique, la réforme dans la gestion des finances publiques a connu des avancées notables à travers la mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finance. Le Bénin fait partie, comme en 2015, des 10 meilleurs réformateurs au monde de la réglementation des affaires selon le rapport Doing Business de la Banque Mondiale, grâce à une réduction des coûts de formalisation des entreprises et de la durée d'octroi de permis de construire, et à l'informatisation des opérations de commerce transfrontalier. Au classement 2015 de Transparency International, le pays gagne trois points.

En matière environnementale, le pays se dote progressivement de capacités suffisantes pour assurer la disponibilité en temps réel de l'information climatique pour la planification à court, moyen et long terme. Le Bénin a pris une part active à la préparation de la COP 21 pour la lutte et l'adaptation au changement climatique. Dans le secteur de l'énergie, la signature du deuxième Compact avec le Millenium Challenge Corporation américain, permettra au Bénin de bénéficier d'un appui de 411 millions USD.

Ces différents changements obtenus au cours de la période 2014-2015, ont été induits par l'action concertée de plusieurs partenaires dont le PNUD, dans les trois principaux secteurs de son appui.





Des femmes travaillant dans une rizière à Founougo, commune de Banikoara

ACCÉLÉRATION DES PROGRÈS VERS LES OMD ET ADOPTION DE MODES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Accélération des progrès vers les OMD

Dans le souci de répondre à l'invitation des Nations Unies à s'inscrire dans « l'initiative 1000 jours pour la réalisation des OMD », le Gouvernement du Bénin a élaboré pour la période 2014-2015 un plan d'actions. Le PNUD a appuyé la mise en place d'une plateforme nationale de suivi de ce plan, à travers la conception d'un outil informatique. Cette plateforme a permis de préparer à bonne date les rapports trimestriels de suivi de l'exécution budgétaire et physique des interventions du plan d'action inscrites au budget national.

La mise en œuvre du cadre d'accélération des OMD (CAO) de l'OMD 7C « Eau et Assainissement », adopté en septembre 2012, a été examinée lors de la réunion de coordination des directeurs exécutifs des agences du SNU, le Chief Executive Board (CEB), sous l'autorité du Secrétaire Général, Ban Ki Moon, en mai 2014 à Rome. La préparation du rapport soumis au CEB a permis de renforcer la coopération et l'engagement des agences du Système des Nations Unies et de la Banque mondiale pour mettre en œuvre les activités prévues d'ici à 2015, notamment dans le volet assainissement de l'OMD 7C. Dans le cadre du projet « Appui à la mise en œuvre du plan d'actions du CAO dans le secteur de l'eau et de l'assainissement », quelques 2 500 résidents du village de Glogbo (commune de Sèmè-Kpodji) ont accès à l'eau potable à travers un raccordement au réseau de la SONEB.

Le PNUD a coordonné l'élaboration du rapport final d'évaluation des OMD, en collaboration avec la partie nationale et d'autres partenaires au développement. Le rapport intègre les résultats des deux grandes enquêtes réalisées en 2014-2015, à savoir EMICoV et MICS que l'UNICEF appuie dans le domaine de la santé.

Bénéficiant de l'accompagnement du PNUD, le Gouvernement a complété le processus de consultations nationales sur les besoins de la

population pour le post 2015, en menant une consultation dans les espaces frontaliers, lesquels présentent des problématiques spécifiques et une particulière vulnérabilité. Le rapport d'enquête de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) sortira en 2016.

Dans ce cadre, le Gouvernement a participé au processus d'élaboration du nouvel agenda international de développement qui a abouti à son adoption en septembre 2015.

La sensibilisation autour de l'agenda a commencé en amont de son adoption, à l'endroit de toutes les parties prenantes selon une approche inclusive, notamment par l'organisation de plusieurs ateliers en collaboration avec la partie nationale. Parallèlement, le PNUD a guidé méthodologiquement le Gouvernement en fin de mandat dans l'élaboration d'une feuille de route pour l'opérationnalisation du nouvel agenda. En effet, le nouveau cadre de résultat comprenant 17 ODD assortis de pas moins de 169 cibles, pose des défis. Un comité interinstitutionnel a été mis en place et mène un état des lieux de la situation de chaque ODD.

Pour enrichir les débats et guider les politiques, le PNUD a élaboré un nouveau rapport national sur le développement humain, consacré à l'agriculture et la sécurité alimentaire. Son lancement est prévu pour 2016, qui sera une année de planification stratégique, après l'avènement d'un nouveau Gouvernement.

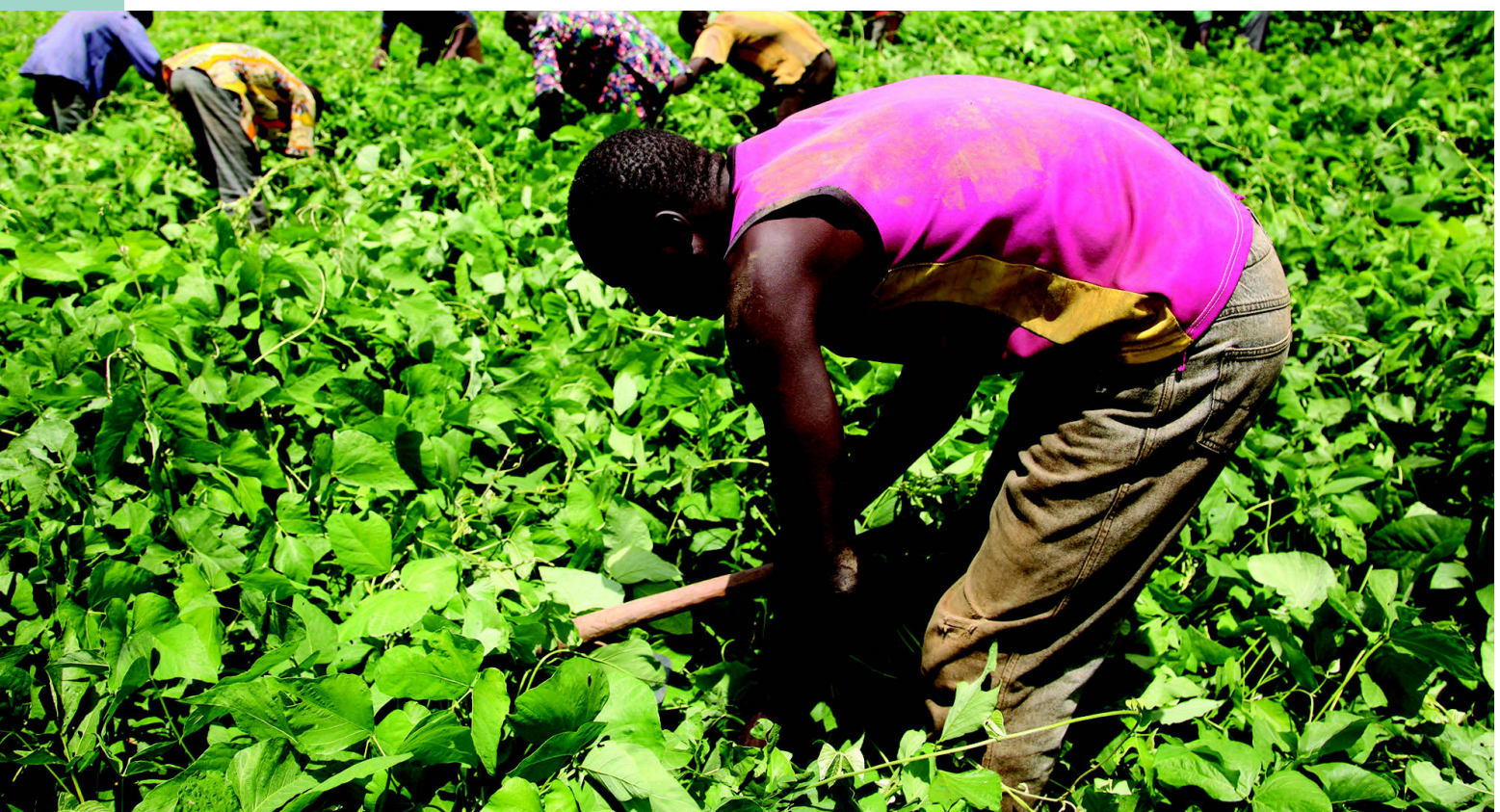
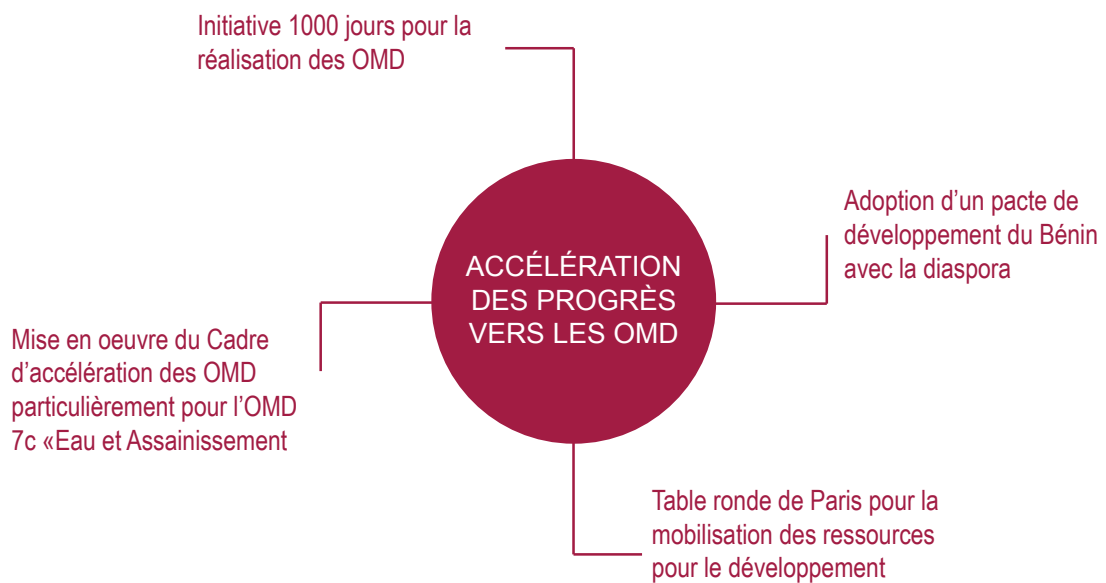
Pour accompagner le Gouvernement dans la réalisation des chantiers prioritaires de développement dans le cadre de l'atteinte des OMD et de l'Agenda Post-2015, le PNUD a apporté un appui technique et financier à l'organisation de la Table Ronde des Partenaires à Paris, qui a permis de mobiliser, outre la diaspora béninoise, des intentions de financement de l'ordre de 12,5 milliards de dollars US. A cette occasion, un Pacte de développement du Bénin avec la diaspora a été adopté. Face aux limites de l'aide au développement, la contribution

de la diaspora béninoise est devenue un enjeu central pour le financement du développement. Les statistiques révèlent que les Béninois de la diaspora, près de 4 millions de personnes, transfèrent chaque année vers le Bénin quelque 100 milliards de francs CFA, ce qui représente 2,5 % du Produit Intérieur Brut.

Le Pacte consiste d'une part à renforcer les droits de la diaspora, en améliorant le dialogue avec l'Etat et en favorisant la participation à la vie politique du Bénin, et d'autre part à promouvoir une meilleure participation des Béninois de l'étranger au développement économique de leur pays d'origine. Par exemple, un cadre incitatif et des outils

spécifiques de financement du développement par la diaspora seront mis en place (défiscalisation, « diaspora bonds », fonds souverain...).

En vue de faciliter la tenue des revues annuelles de la SCRП Gouvernement – Partenaires, le PNUD a accompagné le Gouvernement dans l'élaboration des rapports d'avancement et coordonné le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la revue précédente et l'élaboration des recommandations nouvelles au niveau des PTFs ; appuyé l'organisation de ces réunions de haut niveau en juin 2014 et septembre 2015, ainsi que l'élaboration des Aide-Mémoire.



Adoption de modes de développement durable

La réduction de la pauvreté et la gestion des risques majeurs d'amenuisement et d'érosion irréversible des moyens de subsistances durables des communautés exposées aux aléas climatiques ont été un défi majeur au Bénin pour l'atteinte des OMD à fin 2015. Pour répondre à ce défi, l'appui du PNUD a permis au Gouvernement du Bénin de développer au niveau central et des communautés à la base, une résilience aux chocs extérieurs et d'assurer une croissance inclusive et pérenne pour ainsi réduire la proportion de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

Les appuis du Bureau sont centrés sur l'efficacité dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP), et de la Politique nationale de l'évaluation et des politiques sectorielles. Le PNUD a contribué aussi au renforcement des cadres de dialogue et à la coordination de l'aide au développement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a accompagné entre 2014 et 2015 le développement d'actions structurantes de promotion de l'emploi, de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de l'accès à l'eau potable intégrant l'adoption de modes de développement durables.

Dans le cadre de la promotion du Développement durable, la résilience communautaire a été renforcée par l'autonomisation de 11 coopératives agricoles de 318 membres pour l'acquisition d'intrants et l'emblavement de 900 hectares par l'acquisition d'un tracteur dans le cadre du Projet Villages du Millénaire (PVM) dans la commune de Banikoara.

Dans le domaine de l'éducation, on note une progression du taux de scolarisation de 49,5% à 53,13% au cours de la période 2014-2015.

De plus, dans le domaine de la santé, l'amélioration de l'offre de services par l'érection d'infrastructures et la mise à disposition de personnels qualifiés a permis une amélioration des visites prénatales (4080 accouchements assistés en 2014 contre 915 en 2011) et une diminution de la prévalence du paludisme sévère de 63,22% (de 1500 cas en 2011 à 919 cas en 2014).

Notons également l'accès de 563 ménages à l'énergie solaire ainsi que l'amélioration de 44% du taux de couverture en eau potable (56% contre 12% en 2011) à travers la réalisation de 22 nouveaux forages couvrant ainsi les besoins en eau de 8400 personnes

dans les villages d'intervention du Projet Village du Millénaire (PVM).

Il faut retenir que l'adoption de modes de développement durable a été opérationnalisée par la Composante Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD à travers l'ensemble des projets du portefeuille actifs en 2015.

Ainsi, au niveau programmatique, les documents des différents projets mis en œuvre intègrent la durabilité des résultats en termes d'approche de mise en œuvre. En effet, des mécanismes et une approche holistique constituent les fondamentaux autour desquels sont formulées les réponses aux questions de développement abordées par les projets et programmes du Gouvernement bénéficiant de l'appui du PNUD.

L'utilisation de matériaux locaux, l'adoption de processus et de technologies à faibles impacts environnementaux et la prise de mesures pour une meilleure gestion des risques découlant de l'introduction de nouvelles activités dans les milieux constituent les principales mesures mises en œuvre lors du renforcement des capacités techniques des bénéficiaires et de la mise en place des infrastructures.

La durabilité en termes de pérennisation des interventions transparait également dans les stratégies de sortie des projets. Elle prend en compte l'implication et l'appropriation des processus et résultats par les bénéficiaires finaux des interventions de même que l'introduction de modes de gestion appropriés.

Il est mis en place par le Projet Village du Millénaire de Banikoara un Comité local fonctionnel chargé de l'opérationnalisation des OMD et regroupant les représentants des forces vives des villages de Kandérou, Founougo A et Founougo B. Il constitue un cadre de décisions participatif pour la concrétisation d'une approche multidimensionnelle intégrée et d'une coopération efficace, qui permet à la population locale d'exprimer ses propres besoins et d'identifier des options de développement qui améliorent ses conditions de vie sur le long terme.

De même, la durabilité environnementale est mise en œuvre dans le secteur agricole, pourvoyeur d'emplois et participant à la sécurité alimentaire. Le Bénin comme la plupart des pays au monde fait face aux effets néfastes des changements climatiques avec pour corollaire sur le plan agricole la baisse des rendements et la réduction des revenus des acteurs et par voie de conséquence leur paupérisation.



Un point d'eau installé à Kandérou, commune de Bankoara grâce au financement du Japon

Dans le cadre de la recherche des mesures adaptatives aux changements climatiques, l'appui et l'accompagnement du PNUD ont permis la mise au point de nouvelles techniques culturelles partagées avec les bénéficiaires. Entre autres, dans le domaine de la production agricole, il y a la technique de mulching ou le paillage qui a été enseignée. Elle permet de maintenir l'humidité du sol et la paille en se minéralisant contribue à améliorer la fertilité du sol, par conséquent une augmentation des rendements. Cette technique adoptée par 2.210 personnes a permis de réduire le nombre de sarclage et d'améliorer le rendement. Pour le gombo par exemple, le nombre de sarclage est passé de 5 à 2 réduisant ainsi le coût de production et à terme génère une marge brute de 330 000 fcfa par hectare en culture paillée contre 80 000 fcfa par hectare en culture hors paillage. A travers cette technique, l'utilisation des produits chimiques aussi bien pour le contrôle des mauvaises herbes que pour améliorer la fertilité des sols est réduite. Ainsi, cela participe d'une gestion durable des terres. Le surplus issu de la vente des produits permet également d'assurer la scolarité des enfants et de subvenir aux soins de santé.

En vue de renforcer la résilience des communautés aux effets néfastes des changements climatiques dans neuf (9) villages de démonstration, le PNUD a mis à la disposition des communautés vivants dans les zones agro-écologiques de pêche, des cages flottantes, des enclos piscicoles pour la reproduction en bac- hors sol d'alevins à cycle court et résilients, des puits tubés forés dont certains sont munis de dispositifs de pompage avec des panneaux solaires

pour l'approvisionnement en eau d'irrigation des parcelles de riz et des cultures maraîchères de contre saison, etc. Pour la reconstitution des stocks de semences à cycle court et le renforcement des capacités en équipements de travail aux communautés des populations vulnérables aux chocs climatiques, le PNUD a mis à la disposition des communautés de ses zones d'intervention, de semences à cycle court de céréales telles que : le maïs, le riz, le soja, etc., et celles des spéculations maraîchères. Il en est de même aussi des plants forestiers et agroforestiers à des fins d'agroforesterie et de plantations individuelles ou communautaires. Le PNUD a également renforcé les capacités d'intervention des communautés vulnérables par la mise à leur disposition de matériels et équipements agricoles. En termes de renforcement des capacités techniques des producteurs, 1473 bénéficiaires dont 264 femmes (soit 18%) ont été formés sur diverses thématiques de développement de la résilience aux changements climatiques.

Ces appuis ont généré des transformations irréversibles qui s'observent dans les sous-secteurs de l'agriculture au niveau des villages de démonstration des mesures de lutte contre les changements climatiques. Grâce aux paysans multiplicateurs de semences certifiées de maïs à cycle court, il est observé aujourd'hui dans les zones d'interventions, trois cycles de production de maïs durant une année à savoir, le maïs de décrue ou le maïs installé dans les zones inondables dès les toutes premières pluies de décembre ou janvier et consommé comme maïs de bouche et/ou vendu en herbe, le maïs installé durant la première saison des pluies à partir de mars ou avril

CHIFFRES/ACTIONS CLES

12 900 personnes supplémentaires ont aujourd'hui accès à l'eau potable dans les communes de Sèmè-Podji et Banikoara.

1473 bénéficiaires dont 264 femmes (soit 18%) ont été formés sur diverses thématiques de développement de la résilience aux changements climatiques

427 jeunes dont 60 femmes formés à l'entrepreneuriat agricole

15 000 personnes ont été impactées par le Projet Village du Millénaire

9 Business Promotion Centers mis en place à Parakou, Porto-Novo, Cotonou, Abomey-Calavi, Lokossa, Natitingou, Bohicon, Kandi et Pobè;

379 plans d'affaires élaborés dans les domaines de l'agro-business, du tourisme et de l'artisanat.

101 investissements en infrastructures de soutien à la sécurité alimentaire financés dans 7 communes.

3 200 personnes dont plus de 50% de femmes ont vu leur vulnérabilité alimentaire réduite.

et le maïs installé durant deuxième saison des pluies à partir des mois de septembre ou octobre.

La production de poisson à cycle court en cages flottantes a un impact très positif sur la vie des communautés de la zone de pêche où aujourd'hui la montée des eaux devient un atout majeur pour l'élevage des alevins avec ce type de technologie adaptée.

L'amélioration des moyens d'existence des communautés bénéficiaires des interventions du PNUD dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques a donné confiance aux différents producteurs qui, aujourd'hui peuvent aisément faire face à leurs besoins de subsistance dans un environnement toujours en proie aux risques de variabilités climatiques et de phénomènes météorologiques extrêmes.

L'aire d'intervention opérationnelle de lutte contre les changements climatiques couvre les quatre (04) zones agro écologique les plus vulnérables aux changements climatiques. Cette aire subit très fréquemment les menaces récurrentes des risques climatiques des phénomènes météorologiques extrêmes que sont les inondations, la sécheresse, les pluies tardives et violentes, les vents violents, les chaleurs excessives et prolongées, etc., avec des impacts souvent imprévisibles.

Les impacts sur les modes d'existence, notamment l'agriculture essentiellement pluviale se traduisent par la baisse continue des rendements des cultures, la destruction des cultures, etc. Les revenus agricoles s'amenuisent de plus en plus mettant en situation de précarité alimentaire et pécuniaire les communautés ciblées.

Conscient de cette vulnérabilité, le PNUD, de par ses accompagnements, ses appuis financiers et techniques, à travers la mise en œuvre effective des mesures d'adaptation auto identifiées, a redonné confiance aujourd'hui à tous les producteurs des zones d'intervention. Ainsi, les agents des services déconcentrés de l'Etat qui accompagnent le projet intègrent désormais dans leurs plans de quinzaine les connaissances acquises et les actions réussies qu'ils divulguent dans les autres villages sous leur juridiction territoriale.

A travers une grande base de connaissances de recherche-action améliorée, appropriée aux préoccupations de chaque localité couverte, une fondation sérieuse pour une planification locale est établie. D'autres communes bénéficieront des outils spécifiques de renforcement des capacités



développés par le projet avec les Directions techniques des Ministères impliqués, pour la gestion du changement climatique et la politique de planification au niveau local.

Toujours dans la recherche de mesures adaptatives aux changements climatiques, les capacités du pays dans le suivi climatique et les alertes précoces se sont considérablement renforcées depuis l'année 2014, jetant ainsi les bases d'une véritable transformation du dispositif national de gestion de l'environnement et des changements climatiques. Le pays était dépourvu d'équipements permettant de faire des prévisions contre les risques majeurs liés aux changements climatiques tels que l'augmentation de la variabilité spatiale et temporelle des saisons sèches et pluvieuses, des inondations, les vents forts, l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer.



Des membres du comité villageois formés et appuyés pour le reboisement du village d'Adamé dans la commune de Quinhi

Grâce à l'appui du PNUD, 22 stations hydrologiques sont réhabilitées et 3 nouvelles stations sont installées, 10 nouvelles stations météorologiques et 01 nouvelle station océanographique ont été créés. L'ensemble de ces équipements agro-climatiques, hydrologiques et océanographiques influe directement sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole, les ressources en eau, les énergies renouvelables, la santé et l'érosion côtière. Il a permis aux bénéficiaires d'améliorer leur calendrier cultural conduisant à la réduction du taux de perte des récoltes liées aux aléas climatiques, et par ricochet réduire significativement la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Dans le domaine de la préservation de l'environnement, l'appui du PNUD a permis la réduction de la pression anthropique sur les ressources naturelles. En effet, le bois constitue

la principale source d'énergie pour la cuisson des aliments de la population à travers le charbon et le bois de chauffe. L'appui du PNUD a consisté à trouver des sources d'énergie alternative qui ne nuisent pas à l'environnement. En termes de résultat, les populations ont pu produire des briquettes combustibles qu'elles ont adoptées comme source d'énergie réduisant du coup l'abattage des arbres pour la production de bois de chauffe. L'accompagnement du PNUD a conduit à la fabrication des bio digesteurs. Ces derniers réduisent la quantité de carburant initialement utilisé pour l'éclairage ainsi que les quantités importantes de CO2 émises. A ces technologies innovantes, s'est ajoutée la fabrication de 80 autocuiseurs, qui ont l'avantage de réduire la pression sur les ressources forestières. En effet, ces autocuiseurs utilisent à la place du bois des coques de noix de palme carbonisées. Ils ont également l'avantage de réduire le temps de

cuissons et de ne pas émettre du mono oxyde de carbone.

Le PNUD a été très actif aux côtés du Gouvernement dans la mise en terre des plants et lui a apporté un appui substantiel. En termes de reboisement, 162 ha du territoire national ont été reboisés avec 74 037 essences forestières toutes espèces confondues avec un accent particulier sur les berges lagunaires. L'innovation apportée par le PNUD dans cette activité est la mise en place des comités locaux de reboisement. Ce sont eux qui aident à identifier les besoins en termes d'essence à mettre en terre, s'occupent également de l'entretien des plants et de leur suivi. Cette méthodologie mise au point par le PNUD fera effet au niveau des acteurs nationaux qui se l'approprient déjà. Progressivement les berges lagunaires soumises à des fortes dégradations sont restaurées.

En termes d'accompagnement du Gouvernement à contribuer et à mettre en œuvre les politiques internationales sur les changements climatiques, le PNUD a apporté un appui substantiel à l'appropriation et à la mise en œuvre des conclusions et recommandations du Sommet de Durban et de celui de Doha sur les changements climatiques. C'est dans ce cadre que le PNUD a apporté son soutien financier et technique au Bénin, qui s'est engagé à l'élaboration de son Plan National d'Adaptation (PNA) et à identifier le cadre propice pour le

processus du PNA comprenant (i) des arrangements institutionnels, (ii) une stratégie et une feuille de route sur le PNA, (iii) une analyse des parties prenantes et un plan de participation (iv) un cadre de suivi-évaluation.

Avec l'appui du PNUD, le Bénin participe depuis novembre 2013 au **Programme de renforcement des capacités en «Économie de l'adaptation, la sécurité en eau et le développement résilient aux changements climatiques» en Afrique (2013-2015)**. Ce programme est conduit sous forme d'une série de 5 ateliers nationaux (dans les pays concernés dont le Bénin) et 4 ateliers régionaux de formation et d'échange d'expériences intercalés de travaux de terrain et de mentorat pour faciliter l'application des connaissances acquises en milieu professionnel par les participants.

La thématique spécifique choisie au Bénin concerne un renforcement de capacités sur les outils et méthodes d'évaluation, de modélisation et de prévision économique des impacts du climat en vue d'une optimisation des stratégies d'adaptation à développer et du développement résilient à promouvoir.

Dans ce cadre, il a été entamé des réflexions de base visant à : (i) Evaluer les capacités techniques et institutionnelles des ministères sectoriels concernés par la question des changements climatiques, des

Un jeune éleveur de lapins, bénéficiaire de l'appui du projet PANA 1



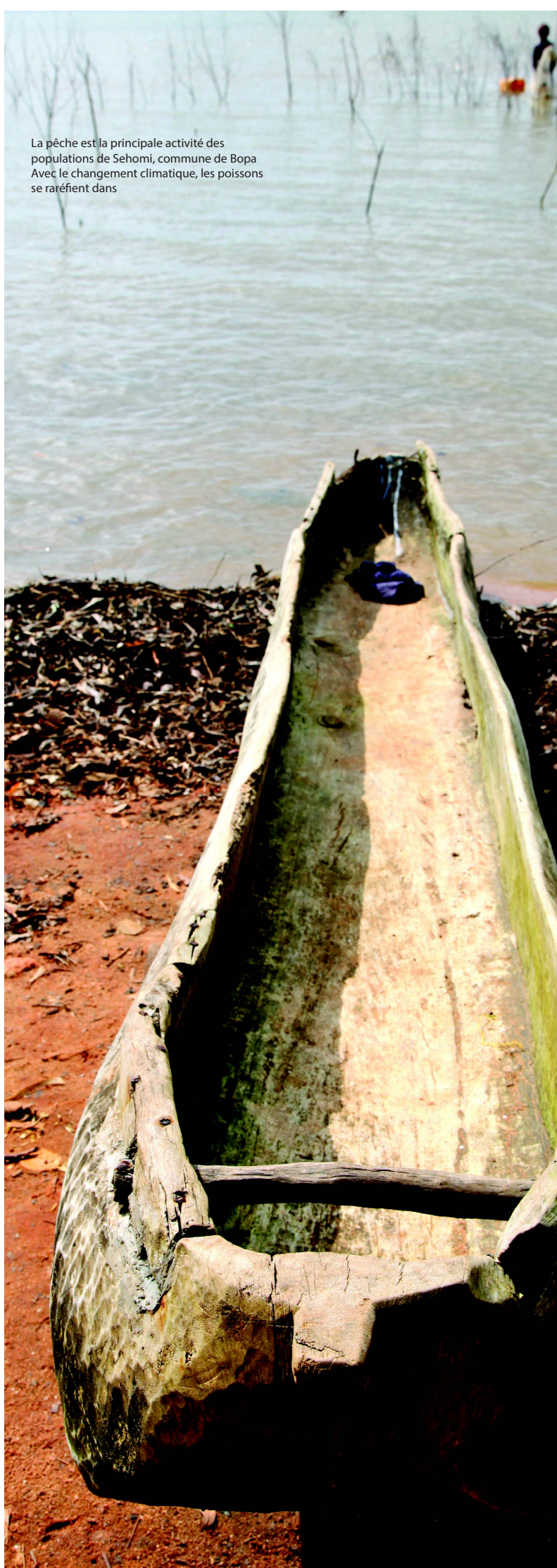
ministères transversaux (planification, finances, développement) et aussi des institutions d'expertise et de recherche devant accompagner ces ministères (outils, connaissance, expertise, etc.); (ii) Argumenter les choix de modèles sectoriels retenus relativement aux spécificités du Bénin, puis discuter et analyser les hypothèses nécessaires à l'adaptation des modèles existants choisis aux réalités des différents secteurs de développement ; (ii) Evaluer les besoins en données (variables climatiques, variables économiques), proposer la méthodologie et les outils de collecte de données, collecter les données et mettre en œuvre les modèles sectoriels adaptés.

Les travaux et actions de plaidoyer engagés ont abouti à :

- l'adoption par le Conseil des Ministres, en sa session du vendredi 17 avril 2014, d'un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission de modélisation économique des impacts du climat et d'intégration des changements climatiques au budget général de l'Etat. Le Chef de l'Etat a signé le Décret le 16 juin 2014.
- la réalisation de quatre études en conformité avec les orientations et priorités nationales de prise en compte des changements climatiques couvrant les trois (3) secteurs considérés comme les plus vulnérables. Les rapports disponibles portent donc sur le secteur agricole, le secteur de l'eau, le genre, le secteur de la santé (les épidémies d'origine climatique) et l'évaluation monétaire des impacts du climat. Les résultats obtenus ont permis d'explorer un certain nombre de modèles existants et applicables aux secteurs retenus mais ne peuvent pas être exploités à l'état actuel par les décideurs.
- L'inscription effective de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques comme axe transversal de la politique économique en 2015 dans le cadre du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2015-2017 pour la Loi de Finances Gestion 2015.
- des allocations de ressources dans le Budget Général de l'Etat, aux secteurs de l'Agriculture, de l'Urbanisme, de l'Eau et de l'Energie et de la Santé pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques.

Avec le soutien du PNUD, le Bénin a pris part aussi bien au sommet de New-York en septembre 2014

La pêche est la principale activité des populations de Sehomi, commune de Bopa. Avec le changement climatique, les poissons se raréfient dans



sur le Climat ainsi qu'à celui de Bonn en juin 2015. Le Bénin a préparé et finalisé avec l'appui de l'AFD et du PNUD sa Stratégie de Développement à Faible Intensité de Carbone et Résilient aux Changements Climatiques. Le Bénin a été également appuyé à travers la mise à disposition d'une expertise confirmée, la participation à la réunion des Ministres de l'Eau des Pays de l'Autorité du Bassin de Fleuve Niger, dans le cadre de l'Autorité du Bassin du Fleuve Niger en marge de l'Assemblée Générale Annuelle de la Banque Mondiale et du FMI à Lima au Pérou du 7 au 11 octobre 2015.

Le PNUD s'est significativement investi dans l'appui du Bénin pour une participation active dans le Processus des négociations de la CoP21. Le Sommet de la CoP21 étant un processus intergouvernemental sous l'égide des Nations Unies, le PNUD a apporté un appui-conseils de haut niveau pour les discussions lors des négociations. Dans ce cadre, le PNUD, a soutenu le Gouvernement dans la dynamisation de sa préparation et à disposer de positions claires sur les sujets critiques en tenant compte des intérêts géostratégiques de l'Afrique et du Bénin.



Un pluviomètre installé par le projet PANA1 pour relever la quantité d'eau de pluie tombée de manière automatique

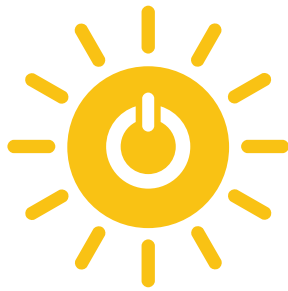
CHIFFRES/ACTIONS CLES

2 500 résidents du village de Glogbo (commune de Sèmè-Kpodji) ont accès à l'eau potable à travers un raccordement au réseau de la SONEB



22 nouveaux forages réalisés dans les villages d'intervention du Projet Village du Millénaire (PVM)

563 ménages ont accès à l'énergie solaire



53,13% d'enfants scolarisés



80 autocuiseurs fabriqués



22 stations hydrologiques réhabilitées

3 stations hydrologiques installées

10 stations météorologiques installées

1 station océanographique créée



162 ha reboisés

74 037 essences forestières utilisées



Une citoyenne en train de voter lors de l'élection présidentielle de 2015



 
REPUBLIQUE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME
PRESIDENTIELLE DE 2015

URNE

DEPARTEMENT : ATLANTIQUE
COMMUNE : ABOMEY-CALAVI
ARRONDISSEMENT : AKASSATO
VILLAGE : AKASSATO CENTRE
CENTRE DE VOTE : EPP AKASSATO CENTRE
G/A,B ET C
POSTE DE VOTE : PV 01
CODE POSTE DE VOTE : 30101050201
NOMBRE D'INSCRITS : 366

RENFORCEMENT DE SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE INCLUSIFS ET EFFICACES

Le PNUD accompagne le Bénin dans le renforcement des institutions nationales et locales pour une meilleure application des principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable (Effet 5 de l'UNDAF 2014-2018). Dans cette optique, les interventions du PNUD sur la période 2014-2015 se sont focalisées sur :

- les réformes politiques, économiques, administratives et institutionnelles tant au niveau national qu'au niveau local, y compris les questions d'évaluation des politiques publiques ;
- le renforcement des capacités des acteurs pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes en vue d'une meilleure gestion du développement ;
- l'appui à l'Assemblée Nationale et aux autres institutions publiques en charge du contrôle de l'action gouvernementale ;
- l'appui aux Organisations de la Société Civile (OSC), aux femmes, aux jeunes et aux enfants en vue de les habiliter à participer pleinement à la vie de leurs communautés ;

l'appui pour la résolution des questions d'accès des populations notamment les plus vulnérables à la justice dans les communes.



Réformes administratives et institutionnelles

Trois volets essentiels ont focalisé l'attention du PNUD au cours de la période 2014-2015.

Amélioration de l'accès au service public

En raison des multiples faiblesses qui caractérisent l'administration béninoise, le Gouvernement a choisi de placer la satisfaction des besoins des usagers et clients au cœur de ses préoccupations. A cet effet, le Mois du service public orienté « zéro dossier en instance dans les services publics » a été renouvelé. Les usagers et clients ont eu l'opportunité de formuler leurs doléances et de dénoncer les dysfonctionnements de l'administration. Cette opération s'est soldée par la réception de 27.032 et 50 445 dossiers par vingt (20) structures de l'Etat respectivement en 2014 et 2015 ; 69% des dossiers ont été traités en 2015 contre 52,44 % en 2014.

Au terme de ces mois du service public, les résultats de l'opération ont été capitalisés à travers le maintien d'une veille pour l'opérationnalisation des Services des Relations avec les Usagers (SRU) et la prise de mesures idoines pour une amélioration de la qualité de l'accueil et le respect des délais prévus pour les prestations de services au profit des usagers.

Éducation à la citoyenneté

En vue de réhabiliter les valeurs morales et républicaines indispensables au développement humain durable, le Gouvernement béninois a adopté en février 2012 la Charte nationale pour la gouvernance du développement du Bénin. La traduction dans la réalité et dans les comportements des citoyens béninois du contenu de cette charte connaît un début de réalisation avec le démarrage de la formation de coaches et animateurs des

écoles et collèges pilotes dans le cadre du projet d'apprentissage de la citoyenneté par le jeu et le sport en partenariat avec l'ONG internationale Right to Play. 57 enseignants-coaches dont 14 femmes, issus des communes pilotes ont été formés. Différents documents de travail ont été élaborés et rendus disponibles dans 10 écoles primaires publiques et de 6 lycées et collèges pilotes des communes de Parakou, Tchaourou, Bohicon, Abomey, Porto-Novo et Abomey-Calavi.

Des matériels et équipements de jeux ont été mis à la disposition des écoles primaires et collèges pilotes. Ils permettront aux enfants et jeunes bénéficiaires du Bénin de la tranche d'âge de 6 à 25 ans, de s'approprier les connaissances et pratiques sur les trois valeurs extraites de la Charte Nationale pour la gouvernance du développement du Bénin que sont la Paix, la Solidarité et la Préservation de la vie.

Mise en place d'outils de gestion des réformes administratives et institutionnelles

Il s'est agi de renforcer les capacités des structures nationales pour une meilleure mise en œuvre de la réforme administrative et institutionnelle. Trois principaux outils ont été mis en place pour accroître les performances des administrations du Ministère

du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et institutionnelle et à améliorer les services rendus aux usagers/clients.

Il s'agit de :

- (i) **Guide des usagers du Ministère en charge de la Fonction Publique** pour l'accès facile aux services publics à tout citoyen usager/client de l'Administration Publique.
- (ii) **Manuel de procédure pour l'organisation des concours de recrutement des agents de l'Etat.**
- (iii) **Logiciel de suivi du délai de traitement des dossiers des usagers du Ministère en charge de la Fonction Publique** : logiciel SMS Sender permettant d'informer les citoyens sur le niveau d'évolution de leurs dossiers. Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de la gouvernance électronique administrative au Bénin, le PNUD a appuyé en 2015 des activités d'échanges d'expériences à travers un voyage d'étude au Rwanda pour des cadres de la Direction Générale de la Réforme de l'Etat (DGRE) et du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG).



Une volontaire des Nations Unies participant à la campagne "Zéro dossier en instance dans les services publics"

Renforcement des capacités des acteurs pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes

Ces appuis se sont concrétisés à travers la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de Développement (PASD).

Elles ont contribué à l'accompagnement stratégique et opérationnel des acteurs/actrices concernés (CSPEF/MEFPD, DGPD/Primature, CCAD/Primature; OSC; DGSP; ABeGIEF; DPP sectoriels; INSAE) en planification, programmation, budgétisation et gestion macro-économique.

On retient principalement :

- l'élaboration du rapport d'avancement 2014 de la SCRP 2011-2015 et l'organisation de la revue conjointe Gouvernement-PTF pour l'année 2015 ;
- l'élaboration du rapport annuel de mise en œuvre du plan d'action 1000 jours pour réaliser les OMD ;
- la finalisation du Modèle d'Equilibre Général Stochastique pour simuler et analyser l'impact des chocs extérieurs sur l'économie béninoise ;
- l'actualisation du Guide d'élaboration des stratégies sectorielles ;
- la formation des cadres nationaux, des OSC et du secteur privé sur le nouvel agenda de développement post 2015 ;
- l'assurance qualité de la Note de conjoncture économique publiée par la Direction de la prévision et de la conjoncture : les capacités des cadres de la DGAE ont été renforcées ;
- l'élaboration du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) 2014-2015 ;
- la vulgarisation du plan d'action d'Istanbul des PMA et l'élaboration du rapport national 2015 de suivi dudit plan.

Le système de suivi et d'évaluation national a également été renforcé à travers l'appui à la mise en œuvre, en 2015, du Système National d'Informations Statistique (SNDS2) et la réalisation de l'enquête EMICoV. Les données de l'enquête ont été collectées, traitées et analysées.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de la

Politique Nationale de l'Evaluation 2015, le PNUD a appuyé la tenue d'un colloque régional sur l'évaluation des politiques publiques du 08 au 09 juillet 2015 à Cotonou et l'élaboration du rapport national d'évaluation des OMD. Ce colloque, organisé par la Primature de la République du Bénin, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, a regroupé les acteurs nationaux de l'évaluation des pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée Bissau, Niger, Sénégal, Togo), du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda, des experts internationaux venus de l'Afrique du Sud, du Canada, de la France, et du Nigeria, les chercheurs de la communauté des universitaires.

Appui à l'Assemblée Nationale et aux autres institutions en charge du contrôle de l'action publique

Le PNUD œuvre à l'amélioration de l'exercice des prérogatives constitutionnelles de l'Assemblée Nationale en matière de législation et de contrôle de l'action gouvernementale. C'est dans ce cadre que le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités et à la Modernisation de l'Assemblée Nationale (PARCMAN) est mis en œuvre pour contribuer au renforcement et à la modernisation de l'Assemblée Nationale et améliorer de manière significative le fonctionnement du parlement béninois.

L'appui du PNUD en 2014 a permis au Gouvernement d'élaborer le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle et d'organiser, pour la première fois, le débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée Nationale. Ces actions ont amélioré la qualité de la Loi des finances (gestion 2015) et son vote à bonne date par le Parlement. Les résultats obtenus ont été renforcés au cours de l'année 2015 par le vote de cinq (05) lois de règlement ainsi que d'autres lois ordinaires et autorisations de ratifications d'accords par le Parlement.

Le vote de ces lois a été facilité par l'organisation des débats d'orientation budgétaire (DOB), les séances d'examen et de vote des lois de finance, la mise à disposition des députés et du personnel parlementaire d'un certain nombre de documents/guides, la formation des députés sur l'examen des projets de budget général de l'Etat gestions 2014 et 2015 et sur le contenu des projets de lois de règlement gestions 2009 à 2013. Il est à signaler aussi l'appui aux commissions parlementaires pour

l'organisation des audiences publiques ouvertes aux organisations et aux experts de la société civile sur l'examen des projets de budget général de l'Etat 2015 et 2016.

Le guide de contrôle budgétaire destiné à l'usage des députés a été édité en quatre volumes qui portent sur les éléments et la démarche de contrôle du budget-programme, les glossaires des termes usuels en finances publiques, les éléments essentiels du budget-programme et la stratégie de suivi d'un budget-programme. Plus spécifiquement au cours de l'année 2015, divers documents de travail ont été élaborés et publiés. Il s'agit :

- du rapport périodique sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations des députés sur l'exécution du budget général de l'Etat, gestion 2015 ;
- de la stratégie de suivi du Budget Général de l'Etat ;
- du glossaire des termes usuels en Finances Publiques ;
- du guide pratique de lecture et d'analyse des Budgets Programmes ;
- du nouveau cadre harmonisé des finances publiques dans l'espace UEMOA.

En matière de renforcement de l'efficacité de l'exercice parlementaire, le PNUD a appuyé l'élaboration du Plan Stratégique de l'Assemblée Nationale et la Relecture de son Règlement intérieur en cours. L'Assemblée Nationale dispose désormais d'un site web interactif et la radio hémicycle est renforcée par l'acquisition du matériel informatique et des travaux de réparation et maintenance des équipements.

Appui aux Organisations de la Société Civile (OSC)

La fragilité de l'unité nationale, l'apparition de germes d'intolérance religieuse, les désaccords forts au sein de la classe politique et la persistance de certains problèmes dans la gestion des affaires publiques constituent des menaces à la poursuite du processus démocratique et à l'enracinement de la bonne gouvernance. Dans le souci de consolider la démocratie participative sur le plan local, départemental et national, le Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée a fourni un cadre de concertation transparent, qui a contribué à l'apaisement des tensions socio-politiques.



Gouvernance locale et gestion des communes

En vue de l'amélioration de la gouvernance locale et de la gestion des communes, l'appui aux communes dans la mise en œuvre des recommandations des foras de concertation entre les agriculteurs et éleveurs pour régler les conflits liés à la transhumance a été poursuivi au cours de la période 2014-2015. La mise en œuvre du Projet d'Appui à la Promotion du Mécanisme de Gouvernance Concertée et d'Appui aux Organisations de la Société Civile (PAMGC/OSC) a permis l'élaboration en septembre 2015 d'un projet à vocation nationale et sous régional sur la « Transhumance » avec le financement des Pays-Bas.

L'appui du PNUD a également contribué à la réalisation de trois (03) grandes concertations nationales en avril 2015 dans le nord (Parakou), le centre (Abomey) et le sud (Porto-Novo). Les secrétaires généraux des départements, les élus locaux, les responsables départementaux des forces de défense et de sécurité et les OSC locales ont vu leurs capacités renforcées pour des actions de plaidoyer et de sensibilisation.



Dialogue social, promotion de la paix et de la sécurité

Dans le but de garantir un climat politique et social apaisé pour le développement économique et social au Bénin, un forum national a été organisé du 07 au 09 juillet 2015 sur le dialogue social avec le soutien du Bureau International du Travail (BIT). L'organisation de ce forum, précédé de la tenue de cinq(05) concertations sectorielles, a permis de recueillir les préoccupations majeures des acteurs de dialogue social des cinq secteurs clés (Finances, Education, Santé, Justice et Secteur privé). A l'issue de ce forum, le principe international de dialogue tripartite Gouvernement-Patronat du secteur privé-Organisations syndicales des travailleurs a été institutionnalisé au Bénin ; une charte nationale sur le dialogue social au Bénin a été élaborée puis adoptée ; l'Agence Nationale du Dialogue Social a été créée et dotée d'un plan triennal de formation des acteurs du dialogue social en vue de constituer un réseau d'acteurs aguerris pour un dialogue social professionnel et effectivement orienté vers le développement économique et social durable du pays.

Le PNUD a également axé ses interventions sur le volet relatif à la promotion de la bonne gouvernance et de la paix. En effet, les résultats des concours de 2011-2012 de recrutement d'agents permanents de l'Etat au profit du Ministère de l'Economie et des finances ont été contestés et ont créé des soulèvements populaires en 2013. Une commission spéciale ad'hoc conduite par le Haut-Commissaire à la Gouvernance Concertée (HCGC) en 2014 a contribué à l'apaisement de la tension sociale. Les recommandations du HCGC ont été mises en œuvre par le Gouvernement et les résultats dudit concours ont été annulés.

Dans la perspective des élections de 2015 et 2016, trois ateliers départementaux de dissémination et de lancement du projet « Elections transparentes dans la paix » de la Coalition Nationale pour la Paix et du HCGC ont été organisés en 2014. Les capacités de la Cour Suprême, des OSC et des médias pour l'appropriation des textes électoraux couvrant notamment la gestion des contentieux relatifs aux élections communales, municipales et locales et pour mieux conduire et comprendre les processus électoraux ont été renforcées. Les organisations de promotion de la paix dont les 25 membres du



Des Maires du département du Borgou en pleine séance d'échange sur la gouvernance locale

Comité d'orientation de la Coalition Nationale pour la Paix ont été formées en 2014 par l'Institut d'étude de sécurité d'Afrique du Sud sur la prévention des conflits et le maintien de la paix en période électorale.

Toujours dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance, le PNUD a appuyé en 2014 :

- la réalisation de l'audit organisationnel du HCGC en vue de la révision de son statut pour une meilleure exploitation de ses acquis en matière de développement inclusif au Bénin ;
- les OSC pour la rédaction et le dépôt de rapports annuels alternatifs sur l'état de la gouvernance du Bénin ;
- l'élaboration et la validation du rapport de suivi du Plan National d'Action, édition 2014, du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

En 2015, la mise en œuvre des actions du projet « Elections législatives, municipales, communales et locales de 2015, et présidentielle de 2016 dans la Paix au Bénin » a permis de sensibiliser et de former les membres de la Coalition Nationale pour la paix (CNP) sur le genre. Les nouveaux élus locaux ont été formés sur les concepts de la gouvernance concertée, de la paix, de l'amélioration de la gouvernance locale et de la gestion des communes.

De plus, en vue de renforcer les mécanismes de pérennisation des organes et des outils de gestion des élections, le PNUD a apporté son assistance technique à la CENA. Il s'agit de :

- (i) l'organisation des élections législatives du 26 avril et des élections couplées (municipales, communales et locales) du 30 juin 2015 au Bénin ;
- (ii) la planification stratégique des opérations électorales, l'opérationnalisation du plan logistique, l'approvisionnement et les achats, la communication et le suivi des activités des Organisations de la Société Civile par la mise à disposition de six (6) experts (4 internationaux et 2 nationaux). A travers les mécanismes d'achat du PNUD, l'approvisionnement dans le délai du matériel électoral sensible de qualité (encre indélébile, différents cachets et autres) a été une réalité ;
- (iii) la formation des structures décentralisées de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et des agents des forces de défense et de sécurité pour des élections communales, législatives et présidentielles apaisées ;
- (iv) la mise en œuvre en 2015 des initiatives visant à accroître la transparence des opérations électorales, notamment l'appui aux Organisations de la Société Civile pour l'observation électorale.

Ces initiatives sont relatives à la promotion de la participation des femmes et des jeunes ; la prévention des conflits et des violences liés aux élections ; la sensibilisation et la mobilisation des populations pour une participation active au processus électoral.

C'est ainsi que plus de trente (30) OSC faisant partie des quatre (04) principales CNP, Social Watch, ALCRER et WANEP, ont été appuyées pour la mise en place et l'optimisation d'un système d'alerte précoce et de réponse rapide le jour du scrutin à travers une «Plateforme de Veille» lors des élections législatives, municipales, communales et locales de 2015.

L'opérationnalisation de cette plateforme des OSC a été d'une grande utilité pour les Organes de Gestion des Elections (OGE), que sont la CENA, la Cour Constitutionnelle, la HAAC, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère en charge des Relations avec les Institutions, le Ministère en charge de la Famille, l'Institut de Promotion de la Femme dans leur rôle d'organisation et de gestion des élections transparentes et pacifiques. Dans le même cadre, l'organisation de trois ateliers départementaux a permis de former 50 journalistes des radios de proximité et de la presse écrite à Cotonou sur la thématique paix en périodes électorales. En prélude à l'élection présidentielle de 2016 au Bénin, le PNUD, en collaboration avec le Ministère chargé de la Justice et le Ministère en charge de la Promotion du Genre, a initié un atelier de formation modulaire «BRIDGE» sur le thème «Genre et Election», pour le renforcement de la participation des femmes pour une élection présidentielle inclusive et apaisée

au Bénin. Organisée du 21 au 24 décembre 2015, cette formation a permis de renforcer les capacités des participants à l'intégration du genre dans le cadre juridique des élections, des dirigeants des partis politiques dans l'intégration du genre dans leur organisation et des femmes dans leurs droits et obligations en tant qu'électrices et dans la promotion de leurs candidatures aux élections.

L'année 2014 a été l'année de démarrage de la 2^{ème} phase du Projet d'Appui à la Formation au Centre de Perfectionnement aux Actions de Déminage et de Dépollution (PAF/CPADD). L'objectif de ce projet, financé par le Japon, est de faciliter l'accès aux formations à tous les pays du continent africain en particulier et à ceux des autres continents en général (Asie, Europe...) de manière à toucher les membres des Centres Anti-Mines (CAM) des pays francophones, anglophones, lusophones ainsi que les organisations non-gouvernementales (ONG), tout en s'adaptant aux nouvelles menaces.

La formation des Organisations de la Société Civile (OSC) et des groupes de fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des actions de déminage et de dépollution a démarré. L'appui du PNUD en 2014 a permis d'organiser une session de formation des magasiniers sur les approches et techniques



Vue du bâtiment central abritant le CPADD

de stockage des munitions. Cette formation vise à renforcer les capacités de magasiniers des forces armées africaines et des ONGs humanitaires en matière de sécurité et de respect des normes dans le stockage et la comptabilité des munitions.

En 2015, deux (02) stages de formation sur la neutralisation et la destruction des engins explosifs de niveau 2 (NEDEX 2) se sont déroulés et ont regroupé des personnels militaires provenant de divers pays, au nombre desquels on peut citer le Burkina Faso, le Burundi, la Mauritanie, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Bénin, le Cameroun, Djibouti, le Tchad, etc.

Pour assurer le transport des troupes, des matériels et des outils militaires liés à la formation sur les champs d'entraînement et d'exercice, une camionnette d'un coût global de dix-huit millions huit cent vingt mille (18 820 000) F CFA a été acquise.

Accès des populations notamment les plus vulnérables à la justice dans les communes

Dans le secteur de la justice, le PNUD a accompagné en 2015, certaines institutions telles que la Cour Constitutionnelle dans le cadre de l'archivage électronique de ses documents, le Ministère en charge de la Justice dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU). En collaboration avec le Haut-commissariat aux Droits de l'Homme, l'appui du PNUD a permis de :

- éditer le deuxième rapport national sur l'EPU ;
- élaborer le plan d'action national de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU ;
- éditer les différents documents relatifs à la vulgarisation des recommandations de l'EPU.

En outre, pour renforcer les capacités des institutions en charge des droits de l'homme, le PNUD, en collaboration avec le Ministère en charge de la Justice, a initié le Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes (PAAAJRC).

Une mobilisation des membres de la plateforme électorale des Organisations de la Société Civile en prélude à l'élection présidentielle de 2015



CHIFFRES/ACTIONS CLES

69% des 50 445 requêtes enregistrées des usagers de l'administration publique traitées au cours du Mois du service public en 2015 contre plus de la moitié des 27 032 requêtes enregistrées en 2014.

57 enseignants, dont 14 femmes, formés sur l'apprentissage de la citoyenneté par le jeu et le sport.

50 radios de proximité et presses écrites partenaires formées sur les thématiques de développement (promotion de la paix ; couverture médiatique pro paix ; gestion des crises en périodes électorales).

05 nouvelles lois de règlement votées en 2015.

30 OSC dont CNP, Social Watch, ALCRER et WANEP activement impliquées dans l'organisation et la tenue des élections pacifiques de 2015 au Bénin.

"[...] L'homme et la femme sont égaux en droit..."
(Article 26 de la loi n°90-32 du 12 décembre 1990
portant Constitution de la République du Bénin



PROMOTION DE L'ÉGALITÉ GENRE

L'égalité entre les hommes et les femmes est un préalable indispensable à un développement durable et inclusif. Ainsi, le PNUD Bénin s'efforce d'intégrer cette dimension dans l'ensemble de ses actions, en interne comme en externe.

C'est pourquoi en 2014 et 2015, il a orienté ses actions de promotion du Genre sur le renforcement des capacités des acteurs du gouvernement, de la société civile et du staff du Bureau dans le but d'une meilleure intégration de la thématique Genre dans les différentes actions de développement.

Au plan interne, le bureau s'est engagé en 2015, dans le processus de Certification Gender Seal. A cet effet, un Plan d'action 2015 - 2016 a été élaboré, soumis et approuvé par le siège. Par ailleurs, le bureau dispose d'une stratégie Genre et d'une stratégie de développement des Ressources Humaines Intégrant la promotion de l'égalité des sexes.

L'appui du bureau a contribué au :

- (i) **renforcement de Gender Mainstreaming dans divers secteurs du développement**, notamment dans les secteurs sociaux (le renforcement des capacités des cadres des ministères du secteur social : la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'énergie, la microfinance et le changement climatique, pour la maîtrise des outils de budgétisation sensible au genre) afin d'optimiser la qualité de l'assistance technique offerte et l'efficacité des interventions. Elles ont permis au staff du Bureau et des projets d'intégrer le genre dans les plans de travail 2014 et 2015 et dans les interventions du PNUD.
- (ii) **intégration du genre dans le document guide d'élaboration des stratégies nationales** et sectorielles mis à la disposition de la partie nationale ;
- (iii) **atténuation de l'impact des Violences Basées sur le Genre (VBG)** par la réalisation d'une plateforme numérique de





Les acteurs et partenaires du secteur genre et protection sociale au Bénin réunis autour de la Ministre en charge de la famille pour dire non aux violences faites aux femmes

dénonciation, grâce au financement obtenu auprès du RBA sur le Programme Innovation Facility;

- (iv) **renforcement de la participation des femmes à la veille citoyenne** et au maintien de la paix en période électorale (l'appui aux OSC a permis une participation active des femmes au processus des élections législatives et communales de 2015 à travers l'animation de la Case de Veille électorale.

Dans le cadre de l'amélioration de la participation des femmes dans les instances de décision,

le Bureau du Compendium des Compétences Féminines du Bénin (CCF/B), mis en place en 2013, a reçu l'appui du PNUD en 2014 pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de réalisation de son plaidoyer en vue d'une amélioration du cadre légal et institutionnel. Cet appui a permis au CCF/B d'organiser des rencontres de plaidoyer et de lobbying auprès des institutions de la République, telles que l'Assemblée Nationale, la Cour constitutionnelle, la Cour Suprême, le Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée, le Haut-Commissariat à la Solidarité Nationale et le Médiateur de la République, afin de les inciter à prendre des mesures spécifiques en vue de l'amélioration de la représentation des femmes dans les instances de décision au Bénin.

De même, des sessions de sensibilisation et de formation ont été organisées au profit des femmes potentiellement candidates dans le Borgou à travers le projet PA3D.

En outre, en 2014, des appuis techniques donnés aux acteurs de la Direction de la Police Nationale pour le renforcement de capacités sur les actes qualifiés de violences faites aux femmes leur ont permis d'élaborer un plan d'action intégré des organes de sécurité (2014-2015) pour la lutte contre les violences basées sur le genre. Les agences du Système des Nations Unies (SNU) dont le PNUD ont en outre accompagné le Gouvernement, dans l'élaboration des Procédures Opérationnelles Standards (POS) regroupant l'ensemble des secteurs (sécurité, santé, justice, éducation et assistance sociale) de prise en charge des violences basées sur le genre.

Sur l'initiative du PNUD, le SNU dispose en 2015 d'un programme conjoint « Elimination des Violences faites aux femmes et Promotion des Droits Humains », en cours d'exécution avec l'UNFPA, l'UNICEF et l'OMS et d'un programme d'appui à la justice qui permettront de renforcer le mécanisme de prise en charge des victimes de VBG et faciliteront l'accès des femmes, surtout les plus vulnérables à la justice.

Par ailleurs, **l'autonomisation économique des femmes** se trouve être renforcée à travers nos

différents projets tels que le BPC (WBPC), le PPEA, le PA3D, le PANA1 et le PVM. 72 femmes ont reçu des appuis matériels et financiers pour la création de leurs entreprises tandis que 67 autres ont suivi des formations en agrobusiness dans les centres d'incubation de Songhaï. 20 groupements de femmes ont été formés sur l'aménagement de site maraîcher, le calendrier cultural, la fertilisation organique et minérale, les techniques de récoltes et de conservation puis l'élaboration du plan de campagne. Par ailleurs, 26 autres femmes ont été formées en « Enterprise Development Leaders » à travers les centres BPC et 25 autres femmes, chefs d'entreprises, présidentes d'associations et professionnelles de Cotonou ont été renforcées par rapport à leurs capacités en techniques managériales et de gestion efficace des entreprises.

A travers le projet PANA1, les femmes ont davantage accès à des mécanismes de renforcement de capacité en vue d'accroître leur résilience aux chocs des changements climatiques et d'assurer leur sécurité alimentaire. Sur un total de 11 942 bénéficiaires directs touchés, 3 343 sont des femmes, soit un taux de 28%. Avec l'appui du PNUD, environ 720 femmes sur le projet PANA1 ont bénéficié de semences améliorées et d'équipement de transformation de produits agricoles. Aussi, 250 femmes ont été appuyées dans la commune de Banikoara pour



la production du coton biologique. Cette action a permis de libérer les femmes de la contrainte foncière et d'améliorer leurs conditions de vie.

Enfin, le Bureau a aussi contribué en 2015 à **une meilleure intégration de la thématique VIH-SIDA dans les Plans communaux** (signature de la déclaration de Paris sur le VIH/SIDA, par dix(10) Maires du Bénin). Ces Mairies sont dotées chacune d'un plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA.



Photo de famille des maires signataires de la Déclaration de Paris sur le VIH/Sida avec Madame le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et de la Directrice de ONUSIDA au Bénin



« En travaillant ensemble et réunissant nos richesses nous pouvons **accomplir de grandes choses** ». Ronald Reagan

PARTENARIAT ET APPROCHE OPÉRATIONNELLE

Soucieux de promouvoir les synergies pour renforcer l'efficacité de l'aide au développement, le PNUD a continué en 2014 et en 2015 à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des agences du Système des Nations Unies (SNU) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) présents au Bénin.

Ainsi, plusieurs projets appuyés par le PNUD sont cofinancés par le Japon, l'Union Européenne, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), l'UNDESA et par d'autres agences du SNU non résidentes au Bénin.

En tant que chef de file du sous-groupe statistique, le PNUD a réuni l'Union européenne, la Belgique, la GIZ, l'UNICEF et l'UNFPA pour financer l'enquête EMICoV.

La SCRP expirant fin 2015, le PNUD a forgé un partenariat avec la GIZ pour procéder à l'évaluation de ce cadre de résultats entre le Gouvernement et les PTF. La GIZ se concentre sur le volet institutionnel (comités départementaux, communaux...), tandis que le PNUD évaluera la mise en œuvre de la SCRP.

Par ailleurs, le PNUD a poursuivi l'exécution d'un projet sur financement de l'Union européenne, dans le domaine de l'environnement (projet Forêt Galeries), ce qui a permis la réalisation de la cartographie aérienne sur 70% du territoire national en vue de la réalisation de cartes thématiques pour guider la planification du développement.

Le partenariat avec le Japon a été renouvelé, avec la signature du projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement durable.

L'exécution nationale et le développement des capacités

➤ **L'Exécution Nationale**

L'Exécution Nationale est définie comme le mode opérationnel de mise en œuvre de la coopération au développement du Système des Nations Unies (SNU) selon lequel le pays bénéficiaire assume la responsabilité générale de la formulation et de la

HACT : Harmonized Approach for Cash Transfer

Le cadre défini par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) pour opérationnaliser l'exécution nationale est le Cadre Harmonisé de Transfert d'Espèce aux partenaires de réalisation (dénommé HACT : Harmonized Approach for Cash Transfer). Ce cadre HACT constitue un cadre opérationnel (harmonisé) commun pour la remise d'espèces à des partenaires de réalisation gouvernementaux ou non gouvernementaux, que lesdits partenaires travaillent ou non avec une ou plusieurs agences des Nations Unies. Il s'applique au PNUD, à l'UNFPA et à l'UNICEF en toutes circonstances, y compris en situation d'urgence, de crises et dans les pays sortant d'un conflit. L'objectif du cadre HACT est de promouvoir un alignement plus étroit de l'aide au développement avec les priorités nationales, et de renforcer les capacités nationales de gestion et de responsabilisation, dans le but de passer graduellement à des systèmes nationaux.

gestion des programmes et projets appuyés par les agences du SNU.

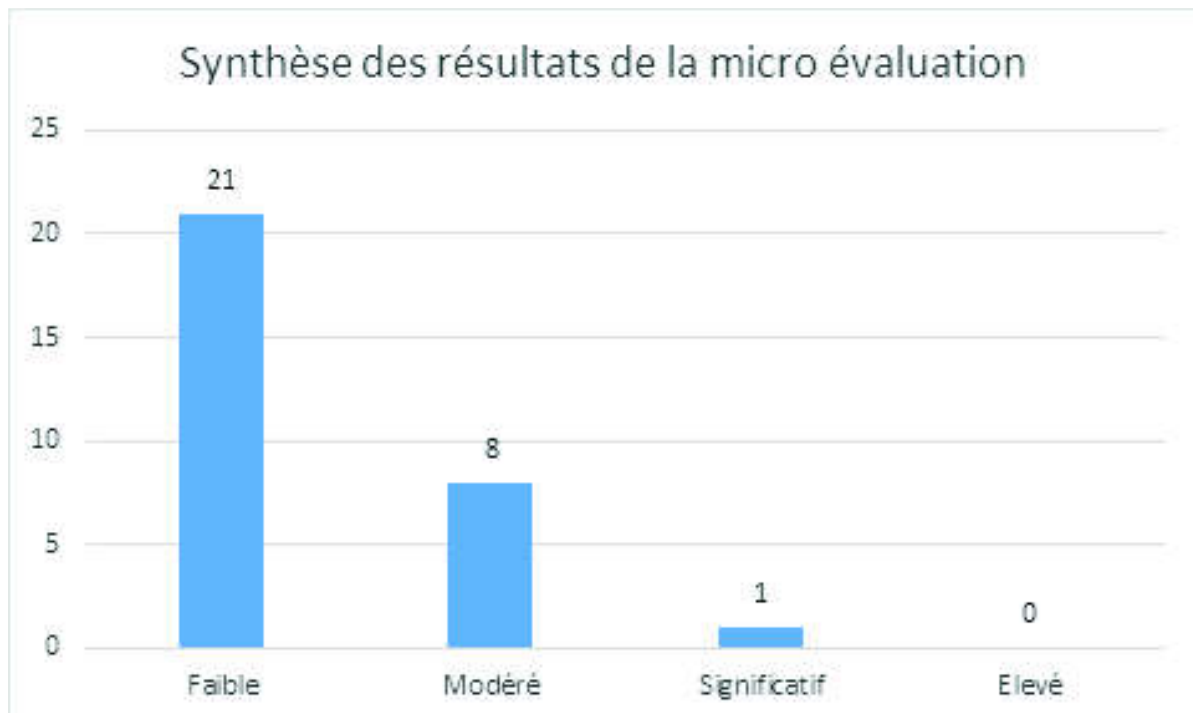
Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de coopération pour le cycle 2014-2018, le PNUD a réalisé au cours de la période 2014-2015, de concert avec les autres agences concernées du SNU, et ce, conformément aux dispositions du HACT, d'une part la macro évaluation du contexte économique et de la gestion des finances publiques du pays, et d'autre part, la micro évaluation des partenaires responsables de la mise en œuvre des projets et programmes de la coopération. La macro évaluation est réalisée pour garantir une sensibilisation appropriée à l'environnement de gestion des finances publiques (GFP) dans lequel les agences effectuent des remises d'espèces au profit des partenaires de réalisation. La micro évaluation quant à elle évalue les capacités de gestion financière du

partenaire de réalisation, afin de définir sa cote de risque et les activités d'assurance.

Sur un ensemble de trente et neuf (39) structures gouvernementales et non gouvernementales engagées au début du cycle pour réaliser des activités appuyés par le PNUD, trente (30) ont été

déjà micro-évalués à fin 2015. La micro-évaluation des neuf (09) restants est actuellement en cours.

Sur les trente (30) structures déjà micro évaluées, vingt-neuf (29) présentent un risque faible ou modéré, et une seule structure représente un risque significatif.



Le développement des capacités et responsabilisation

Deux (02) ateliers ont été organisés en 2014 et 2015 sur le HACT par le PNUD, au profit de ses partenaires de réalisation.

Par ailleurs, depuis le début du cycle, au total quinze projets appuyés par le PNUD ont fait l'objet d'audit financier, dont huit (08) pour le compte de l'exercice 2014 et sept (07) pour l'exercice 2016. Ces projets identifiés en fonction de critère bien définis avec le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD, ont tous obtenu une opinion satisfaisante. L'année 2015 a été une année de transition qui permet au Bureau Pays du PNUD de passer d'une approche d'audit orientée exclusivement sur le projet de coopération mis en œuvre par un partenaire de réalisation, à une approche d'audit orientée sur le niveau de capacité réelle du partenaire, quelle que soit la source de financement. Cette deuxième approche est dite audit HACT, qui va sanctionner

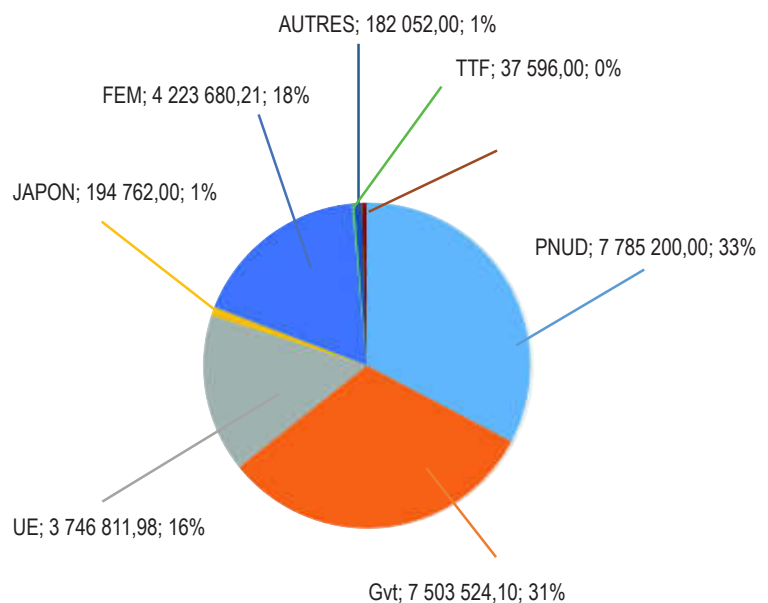
la gestion par les partenaires de réalisation pour l'exercice 2016.

En prélude à cette approche de responsabilisation du partenaire de mise en œuvre en vue d'une meilleure appropriation des actions de développement, le Bureau Pays du PNUD a entrepris depuis fin 2014, une réforme de son programme de coopération, focalisée fondamentalement sur la revue des différents arrangements de gestion des projets de la coopération, en vue d'une plus grande responsabilité des directions techniques de l'administration en charge de la mise en œuvre des actions appuyés par le PNUD.



LES RESSOURCES

Pour la mise en œuvre des projets appuyés par le PNUD, des ressources financières d'un montant total de **24,9 millions US\$** ont été utilisées pour la période 2014-2015. Ces ressources proviennent de diverses sources de financement à savoir : (i) les ressources propres du PNUD ou **TRAC** d'un montant de **7 785 200,00 US\$** ce qui représente **32,73%** du total des ressources et (ii) les ressources mobilisées auprès d'autres partenaires, appelées **non Core**, d'un montant de **16 002 304,29 US\$ soit 67,27%** du total des dépenses. Comme le montre le graphique ci-dessous, un effort louable du Gouvernement est à souligner avec une participation financière équivalente de celle du PNUD. Viennent ensuite le FEM, l'UE et les autres partenaires.





LE PNUD ET LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

L'appui du SNU au Gouvernement du Bénin pour la mise en œuvre des actions de développement est basé sur le nouveau document cadre de coopération qui ouvre un nouveau cycle de coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement du Bénin (UNDAF 2014-2018).

Implication sur la mise en œuvre de l'UNDAF

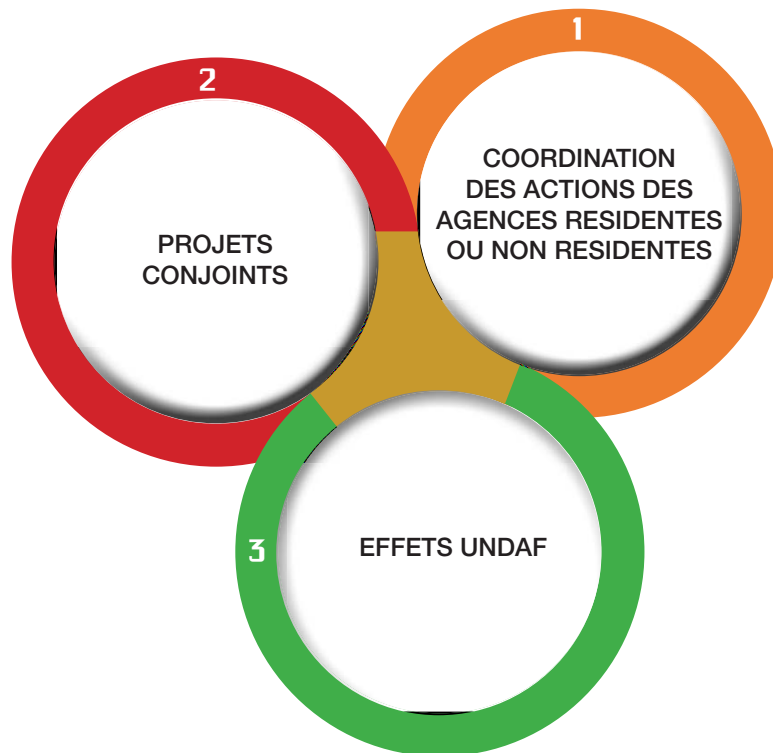
L'UNDAF (2014-2018) est décliné autour de six axes prioritaires de coopération entre le SNU et le Gouvernement du Bénin : i) Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale ; ii) Santé y compris VIH/sida, maladies non transmissibles (MNT), nutrition, planification familiale, assainissement de base; iii) Education de base ; iv) Protection contre la

vulnérabilité sociale, les violences et les abus ; v) Gouvernance, participation et décentralisation ; vi) Environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques.

Le PNUD joue un rôle central dans la coordination des interventions du Système des Nations Unies au Bénin. Des progrès indéniables tant au niveau programmatique que du suivi évaluation sont à noter.

Leadership dans le contexte de la réforme « Unis dans l'action »

L'initiative « Unis dans l'action » qui préconise un Système des Nations Unies plus cohérent et efficace dans son assistance aux pays, est un projet lancé



De gauche à droite : Madame le Représentant de l'UNICEF, le Ministre en Charge des OMD & ODD, Madame le Coordonnateur Résident du SNU, le Ministre en charge du Développement et le Ministre en charge des Politiques évaluatives lors de la 1^{ère} session de l'année 2014 du Comité d'Orientation et de Pilotage du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UNDAF) 2014-2018



en 2007 dans 8 pays pilotes afin d'expérimenter les moyens d'accroître l'impact du Système des Nations Unies dans ces pays. Le Bénin a rejoint cette initiative en 2010.

Le Bénin s'est engagé volontairement à la mise en œuvre progressive de la réforme basée sur cinq piliers : i) un programme ; ii) un leader ; iii) un cadre budgétaire commun ; iii) les opérations communes ; iv) une communication commune.

Le PNUD coordonne les actions des agences du SNU résidentes ou non au Bénin. L'équipe pays (UNCT) a élaboré avec la participation du Gouvernement un plan de travail conjoint du SNU pour le biennal (2015-2016) et un rapport de progrès de la mise en œuvre de l'UNDAF au cours de l'année 2015.

Deux projets conjoints appuyés par le PNUD et d'autres agences du SNU portant sur le renforcement du système d'informations statistiques (PCRSIS) et l'élimination des violences basée sur le genre et la promotion des droits humains ont été signés entre l'équipe pays et le Gouvernement le 24 octobre 2014. Ils visent un meilleur suivi et évaluation de la SCRP, des OMD et des Objectifs de Développement durable (ODD).

Renforcement de la résilience aux crises et catastrophes

Les actions de prévention des crises et catastrophes ont été caractérisées au cours de l'année 2014 par la gestion des effets liés à la montée des eaux et des crises épidémiologiques Ebola et Lassa.

Le PNUD a également assuré la tenue des réunions

statutaires du groupe thématique Crises et Catastrophes, qui constitue le cadre d'échanges et de coordination des interventions de tous les acteurs dans ce domaine. Onze (11) communes sur les soixante-dix-sept que compte le Bénin étaient sous la menace d'importantes inondations en raison de la crue du fleuve Ouémé. En 2014 et 2015, le Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a lancé les alertes à bonne date.

Les plans de contingence national (PCN), communaux et inter-agences (PCIA) ont été actualisés et mis en œuvre, ce qui a permis aux comités nationaux et communaux de gestion des crises de prendre les mesures nécessaires pour préserver les populations et leurs biens d'une part, et de minimiser les impacts d'autre part.

Au cours de l'année 2014, le PNUD a codirigé un exercice de simulation en salle d'une situation pandémique faite conjointement par la partie nationale avec US Africom et le SNU. Cette simulation appuyée d'une communication active a permis au Gouvernement et à la société civile de renforcer la prise en charge et le suivi des cas face à l'épidémie de Lassa d'une part et de se préparer à une éventuelle crise d'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola dans le pays d'autre part.

Toutes les parties prenantes ont été mobilisées pour la gestion de l'épidémie de Lassa. Une communication active a permis de sensibiliser la population.



Les femmes de Donoukpa dans la commune des Aguégus contentes du désenclavement du chenal donnant un nouvel élan à la pêche dans la localité, par le projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts galeries



PERSPECTIVES

En lien avec le nouveau Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement pour la période 2014-2018, le PNUD va poursuivre ses interventions suivant les priorités nationales.

La priorité programmatique de l'année 2016 **dans le secteur de l'environnement** reste l'appui à la consolidation des acquis stratégiques de 2014 et 2015 notamment :

- la mise en œuvre de la stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques et la contribution prévue et déterminée élaborée dans le cadre de la participation du Bénin à la CoP21,
- le développement des outils économiques d'évaluation de l'environnement et des changements climatiques, le suivi des actions post CoP21 sur le climat et de la CoP 12 sur la désertification,
- l'intégration des mécanismes de préservation de l'environnement, d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes dans les planifications et les politiques de développement contribueront à renforcer la résilience des populations, la mise en œuvre d'une politique nationale de gestion intégrée de l'Environnement,
- le suivi convenable de la mise en œuvre des conventions ratifiées,
- la mise en chantier de la révolution des données sur le climat et l'information climatique et cartographique pour le suivi des ressources naturelles et la planification du développement,
- l'appui à l'appropriation et à l'intégration des ODD dans les politiques environnementales, énergétiques, urbaines et de gestion intégrée des ressources en eau,

- l'appui à la mise en œuvre des initiatives des énergies renouvelables,
- le développement de la résilience au niveau communautaire avec le concours des ONG du Programme de Microfinancement du FEM,
- la protection des berges des cours d'eau de la basse vallée de l'Ouémé et l'accompagnement du Gouvernement à la mobilisation des ressources financières et l'accès au Fonds Vert pour le Climat.
- Elaboration de la loi sur les changements climatiques ;
- Elaboration du Plan National d'Adaptation aux Changements climatiques
- La mise en œuvre du Programme Intégré d'Adaptation aux Changements Climatiques par le Développement de l'Agriculture, du Transport Fluvial et du Tourisme dans la Vallée du Niger (PIACC-DAT) Karimama – Malanville ;
- Etc.

Dans la filière **Croissance Inclusive**, il faut noter en terme de perspectives que :

- le Bureau relèvera le défi de l'appropriation nationale de la Promotion des Business Promotion Center (BPC), la viabilité et la pérennité de l'intervention. A cet effet, le PNUD a initié une série de réflexions sur la stratégie d'autonomisation desdits centres ; un rapport de consultation assorti de propositions pertinentes reste à être validé et mis en œuvre par les parties prenantes. Le Projet BPC a entamé sa phase de clôture. La nouvelle initiative du Bureau en matière d'emploi des jeunes est le Projet Conjoint Emploi (PCE), entièrement bouclé et dont le CLEP se tiendra très prochainement. Ce

projet capitalisera les acquis du BPC et se veut une initiative conjointe SNU ;

- Le Projet Commune du Millénaire de Bonou, en lien avec les succès du PVM Banikoara, est une priorité du Bureau pour l'année 2016. Le Japon a marqué son accord pour soutenir le passage à l'échelle d'une Commune de l'initiative. Ainsi, le PCM-Bonou vise à autonomiser les populations de la commune pour qu'elles sortent du piège de la pauvreté en s'appuyant à la fois sur le développement durable et l'élimination des menaces (économiques, alimentaires, sanitaires, personnelles, environnementales, communautaires, politiques, etc.) qui empêchent leur épanouissement. Il s'inscrit dans la dynamique de l'opérationnalisation de la sécurité humaine et du développement durable et compte explorer plusieurs actions novatrices dont les Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) modernes. Ce projet est en phase de démarrage avec une approche totalement locale et une équipe d'appui qui sera basée à la Mairie de Bonou ;
- Le Bureau a marqué son accord pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre le Programme d'urgence d'approvisionnement en Eau potable à l'échelle nationale. Les accords de partage coût (FCFA 3 000 000 000) et le document du projet relatifs à cette intervention imminente sont finalisés et signés. Il ne reste que le déblocage de la première partie des ressources pour le démarrage des travaux de terrain.

Dans le secteur de la gouvernance démocratique

inclusif et efficace, la poursuite du développement d'outils techniques adaptés aux différents contextes et la mise en place du cadre intégré de gestion des réformes administratives et institutionnelles renforceront la mise en œuvre efficiente des politiques sectorielles. Le processus électoral qui devrait consacrer l'organisation de l'élection présidentielle, l'assistance électorale ciblée qui a été mise en place pour les communales et locales d'une part et les élections législatives d'autre part sera maintenue à travers l'accompagnement des institutions d'organisation des élections (CENA) et de gestion des contentieux électoraux (Cour Constitutionnelle). L'initiative de la mise en place de la « Plateforme de veille » des OSC expérimentée au cours des élections de 2015 sera reconduite. Les organisations de la société civile (OSC) et les médias seront renforcés pour l'éducation civique et la sensibilisation en vue d'une large participation des électeurs aux scrutins d'une part et des élections libres, transparentes et pacifiques d'autre part.

La mise en œuvre des actions prévues dans le Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes (PAAAJRC) devra contribuer au renforcement des capacités des acteurs clés de la justice au niveau national et local dans la mise en œuvre des procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice, gage de la cohésion nationale.



Au service des peuples et des nations.

Programme des Nations Unies pour le développement
Lot 111 zone résidentielle
01BP 506 Cotonou
Tel : + 229 21 31 30 45/46
Fax : +229 21 31 57 86
Email : registry.bj@undp.org • www.bj.undp.org